



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

porcs

Question au Gouvernement n° 921

Texte de la question

DIFFICULTÉS DE LA FILIÈRE PORCINE

M. le président. La parole est à Mme Dominique Orliac, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Mme Dominique Orliac. Monsieur le ministre de l'agriculture, le monde de l'élevage souffre. Les éleveurs vous l'ont dit très clairement lors de leur grande manifestation nationale du 12 avril dernier.

La filière porcine, notamment, est très sévèrement touchée. La flambée des matières premières est à l'origine de problèmes de trésorerie majeurs. Aujourd'hui, les éleveurs sont à bout et attendent des décisions urgentes. Ils attendent d'abord la revalorisation du prix payé au producteur, qui se situe, en moyenne, de 0,25 à 0,30 euro par kilogramme en dessous du coût de production. Au-delà des éleveurs, qui investissent et emploient beaucoup de main d'oeuvre, c'est la vie de l'ensemble d'une filière - des producteurs d'alimentation animale aux abattoirs et aux entreprises de transformation et de salaison - qui est en jeu.

Les éleveurs attendent ensuite la réduction des distorsions de concurrence au sein de l'Union européenne et la régulation des relations entre producteurs, transformateurs et distributeurs par un cadre législatif strict. La future loi relative à la consommation doit jeter les bases de négociations plus équitables et mettre en place un mécanisme de répercussion de l'évolution des coûts de production sur les prix payés aux producteurs.

L'étiquetage de l'origine des viandes, qu'elles soient transformées ou non, doit être rendu obligatoire. Il s'agit aussi d'une demande légitime des consommateurs qui permettra, en toute transparence, de mieux valoriser les produits des éleveurs français. Le Gouvernement doit poursuivre son action en ce sens au niveau de l'Union européenne.

Enfin, il est impératif d'accompagner spécifiquement les éleveurs de porcs des zones à faible densité de production, en améliorant la valorisation des produits identifiés de nos territoires et en assurant un soutien ciblé dans le cadre de la future PAC, en particulier dans les zones de montagne et de piémont. C'est un enjeu territorial fort, notamment dans mon département du Lot où les éleveurs de porcs étaient plus de cent il y a trois ans ; ils ne sont plus qu'une soixantaine aujourd'hui.

Monsieur le ministre, nos éleveurs comptent sur votre soutien. Comptez-vous le leur apporter ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur plusieurs bancs des groupes SRC, UDI et RRDP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*. Madame la députée, vous avez évoqué la situation de la filière porcine qui, comme les autres filières animales, subit la hausse du coût de l'alimentation animale. L'écart entre les prix de vente et les coûts de production se réduit.

Nous devons poursuivre un objectif double. D'une part, il convient de modifier la loi de modernisation économique, afin d'intégrer dans les négociations commerciales l'évolution des coûts de production, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. J'espère que tout le monde, à l'Assemblée nationale, votera les dispositions qui seront proposées...

M. Jean Launay. Nous, oui !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. ...pour modifier cette loi, qui donne aujourd'hui beaucoup trop de pouvoir à la grande distribution. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

D'autre part, il est très important de structurer nos filières - les filières animales en particulier, et la filière porcine

de manière spécifique. Nous n'avons pas attendu la crise : dès le 15 avril, un projet négocié avec l'ensemble des acteurs de la filière a été mis sur la table pour structurer la filière porcine et garantir sa qualité, en développant un axe stratégique sur la viande porcine française. Au mois de juillet, nous organiserons un colloque...

M. Christian Jacob. Ça va tout changer !

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. ...et définirons une ligne directrice pour les viandes de France. Cela permettra de préciser les cahiers des charges qui seront soumis à l'ensemble de ces filières.

M. Marc Le Fur. Un colloque et des allocs ! (*Sourires.*)

M. Stéphane Le Foll, *ministre*. La question des prix est une vraie question. J'ai déjà évoqué la loi de modernisation économique. Nous avons engagé, avec un médiateur, une négociation sur le lait qui a abouti : pour la première fois, une augmentation du prix sera répercutée jusqu'aux producteurs. Une telle médiation a été demandée pour la filière porcine. Elle a été acceptée : elle est donc mise en oeuvre et le médiateur est déjà au travail. Voilà des réponses concrètes.

Quant à la question de la montagne, elle est globale. Il faudra naturellement examiner chaque production pour la défendre dans ces zones difficiles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Orliac](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 921

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 juin 2013](#)